



*Paru le 21 septembre 2022*

## Un chèque de 300 000 € pour l'écluse Le Corbusier

**La Fondation du patrimoine vient de remettre un chèque de 300 000 € à Voies navigables de France (VNF) pour la restauration de l'écluse Le Corbusier de Kembs-Niffer. Datant de 1961, elle attend toujours d'être remise en état.**

Le chèque a été remis le 15 septembre par François Grenier, directeur régional Nord de la Française des Jeux et Véronique Keiff, déléguée régionale Alsace de la Fondation du patrimoine à Thierry Guimbaud, directeur général de Voies navigables de France, lors d'un dîner de gala qui célébrait à Strasbourg le lancement du Club des entreprises mécènes Grand Est de VNF.

### *Dans la Mission Bern*

Une somme assez exceptionnelle pour permettre la rénovation de l'écluse de Kembs-Niffer, projet phare de la Mission Mécénat de VNF. Cet ouvrage, réalisé par l'architecte Le Corbusier, est le symbole technique, culturel, naturel et stratégique d'un patrimoine fluvial régional à préserver. Ce sera le premier grand projet alsacien de conservation du patrimoine fluvial de rénovation. Intégré dans la Mission Bern, il bénéficie du soutien des collectivités de Kembs et Niffer, de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) Grand Est, mais aussi du mécénat de plusieurs entreprises.

Conçue en 1960 par Le Corbusier, l'écluse de Kembs-Niffer est la seule commande publique de la région passée à ce fondateur de l'architecture moderne.

Située entre Bâle et Mulhouse, au point de raccordement du canal du Rhône sur le canal du Rhin, elle permet aux bateaux du Rhin de passer sur le Rhône en direction de Marseille.

Labellisés « Architecture contemporaine remarquable » en 2004 et inscrits au titre des Monuments historiques en 2005, la tour de commande et le bâtiment administratif dessinés par l'architecte doivent être restaurés selon les plans d'origine. Le budget de la rénovation est désormais estimé à 1,9 million d'euros et 525 000 € ont déjà été réunis pour lancer la restauration des murs, portes, fenêtres et sols à l'identique.

Au-delà de la restauration, l'écluse, dont les bâtiments ne sont plus utilisés pour la navigation, doit devenir un lieu d'attractivité dédié au grand public, pouvant accueillir visites, séminaires ou expositions temporaires. Les dons sont toujours possibles sur le site de la Fondation du patrimoine. ■



François Grenier, directeur régional Nord de la Française des Jeux et Véronique Keiff, déléguée régionale Alsace de la Fondation du patrimoine, ont remis un chèque de 300 000 € à Thierry Guimbaud (à droite), directeur général de Voies Navigables de France.

Photo L'Alsace /DR



L'écluse secondaire de Kembs-Niffer, réalisée par l'architecte Le Corbusier : son bâtiment administratif et sa tour de commande doivent être rénovés. Photo L'Alsace /Darek SZUSTER

*par K.f.*